



CSER SUD

Acharnement !



S'il y a des problèmes bien plus emmerdants à gérer, à commencer par le manque de matériel à proposer à la clientèle et les effectifs, la Fnac fait une fixation sur le magasin d'Aix en Provence, et plus spécialement sur le poste de Représentant de Proximité qu'y occupe une camarade.

Créative en diable, la boîte feint d'ignorer le droit et le contenu même des accords qu'elle a signé pour écarter notre camarade.

Elle n'est pas davantage émue par ce qu'en

dit l'inspection du travail, qui conforte notre point de vue. Pourquoi tant de haine alors que la Fnac n'a pas d'intérêt dans l'affaire ?

Cette obstination à faire remplacer notre camarade par une autre, issue d'un syndicat ami et conciliant, a pu révéler quelques défaillances.

De mémoire d' élu, c'est la première fois que l'on voit le même point être inscrit 3 fois à l'ordre du jour d'une réunion !

La première fois a consacré l'impréparation totale des intrigants, ils avaient juste oublié de prévoir un candidat pour le poste, ce qui paraît juste incroyable ?

La seconde a vu leur stratégie mise en échec par un vote à égalité qui était largement prévisible, ballot non ?

Pour la troisième fois, en visioconférence, les conditions semblaient réunies sauf la condition de majorité pour faire passer leur protégée, l'égalité de voix était à nouveau assurée.

Au moment de passer au vote, nous avons considéré que parmi les élus qui ont voté conformément au souhait de la direction, il s'en trouverait peut-être un ou plusieurs qui n'approuvaient pas la manipulation et la méthode, mais qui n'osaient pas l'exprimer publiquement. Nous sommes optimistes sur la nature humaine !

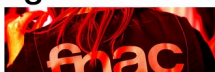
Nous avons donc demandé un vote à bulletins secrets comme cela est évidemment prévu par les textes. Et ça paraît encore plus ahurissant, la Fnac n'avait pas prévu cette possibilité, donc pas de vote, ce qui nous amène à penser que l'acharnement se double d'une incompétence crasse.

Il apparaît désormais vraisemblable que ce même point fera l'objet d'une quatrième inscription à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, ce qui constituera un véritable record tant en nombre qu'en ridicule.

Heureusement que ce dernier n'est pas mortel

Bravo les rigolos ! Et courage !

cgtnac.com



facebook.com/cgtnac/



twitter.com/CgtFnac



cgtnac

